

Programme d'échange de Jeunes **Brest-Yokosuka**

Photo

Autorisation parentale

à faire remplir par les 2 parents

Je soussigné.e, M
M

, Responsable légal 1
, Responsable légal 2

détenteur(s) de l'autorité parentale, autorise mon enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Situation du jeune :

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Mode d'envoi :

à participer au jury de sélection pour le programme d'échange de jeunes avec la Ville de Yokosuka.

à se rendre à Yokosuka (Japon) dans le cadre de l'échange de jeunes Brest-Yokosuka, si mon enfant est sélectionné.

Je m'engage également, si mon enfant est sélectionné, à accueillir un jeune Japonais sur la période du 12 au 26 Août 2026.

à participer aux différentes activités proposées par la Ville de Brest dans le cadre de l'échange avec la Ville de Yokosuka.

à être photographié ou filmé, par la ville de Brest et Brest métropole, lors de nos présences en famille et lors des activités menées dans le cadre du jumelage Brest-Yokosuka et à utiliser les images où nous pourrions apparaître selon les conditions citées ci-dessous*.

* Cette autorisation concerne le droit de reproduire ou faire reproduire, sans contrepartie financière, ces photographies sur les sites web brest.fr, le magazine d'information Sillage, et sur tous supports graphiques réalisés et édités par la direction de la Communication ou les services de la ville de Brest et de Brest métropole, ceci pour une durée de cinq ans à compter de la signature de cette autorisation.

Vos coordonnées :

Responsable légal 1 :

Nom/Prénom :

Adresse :

Mail :

Portable :

Responsable légal 2 :

Nom/Prénom :

Adresse :

Mail :

Portable :

Jeune :

Nom/Prénom

Adresse :

Mail :

Portable :

Fait à :

Le :

Signatures des parents :